BOUIRA

Les journalistes et correspondants en formation

A l'initiative du club de presse de Bouira composé de journalistes et de correspondants de la wilaya de Bouira et qui regroupe les secteurs public et privé ainsi que ceux de l'audiovisuel, une journée de formation a été organisée dernièrement à la salle de conférences de l'ODEJ.

Animée par le docteur Brahim Brahimi qui vient d'être nommé directeur de l'Ecole supérieure de journalisme, ainsi que le docteur Ahcène Djaballah, ex-DG de l'APS, ancien directeur de l'Anep et ancien conseiller à l'information du président Zeroual, et le Dr Belkacem Mostefaoui, docteur d'Etat en sciences de la communication et enseignant au même titre que les deux autres conférenciers au niveau de l'ITFC, cette journée de formation a été axée autour de trois thèmes, à savoir «Le statut du journaliste» présenté par le Dr Brahim Brahimi, «La presse face à la publicité» par le Dr Ahcène Djaballah et enfin «Les problèmes professionnels» par le Dr Belkacem Mostefaoui.

Premier à intervenir lors de cette journée de formation, le Dr Brahim Brahimi a retracé l'histoire du code de l'information et les étapes qu'il avait connues à travers l'Algérie indépendante. Et même plus loin, puisque le conférencier a retracé un peu les premiers jalons de ce code initié déjà en 1957 par feu Abane Ramdane et dont Rédha Malek témoignait dans l'un des ouvrages qui évoquait la presse durant la révolution. Il s'agissait du chapitre ayant trait à la définition de ce que sera l'Algérie après l'indépendance.

Rédha Malek rappelait que face au dilemme auquel ils étaient confrontés, à savoir définir l'Algérie comme socialiste ou dire l'«Algérie démocratique et sociale», Abane Ramdane en compagnie d'autres visionnaires comme Mohamed Lebjaoui et Amar Ouzeggane avaient fini par trancher en faveur de la formulation la plus intelligente «l'Algérie démocratique et sociale» ; une formulation qui avait vaincu toutes les propagandes de l'armée coloniale de l'époque puisque la Révolution devait avoir le soutien important et décisif des Etats-Unis d'Amérique. Un soutien qu'elle n'aurait jamais eu si la formulation était «l'Algérie socialiste». Le conférencier a évoqué ce chapitre de l'histoire contemporaine pour parler de l'importance de la communication.

En outre, il parlera des premières moutures du code de l'information qui remontent à 1968 avec Benyahia et la mouture finale de 1970 à laquelle le conférencier avait participé. Puis les changements apportés du temps de Chadli en 1982, puis en juin 1988, c'est à-dire bien avant la révolte du 5 octobre 1988, puis l'ouverture démocratique et le code de l'information adopté en 1990 instituant l'ouverture du champ médiatique tant de la presse écrite qu'audiovisuelle. Un code qui a été remis en cause quelque temps après, notamment avec l'abrogation du Conseil supérieur de l'information.

Le conférencier s'étalera sur les problèmes rencontrés par la corporation pour s'organiser en évoquant la création du SNJ et les espoirs nés au lendemain de sa création en 1997, avec tout ce que cela supposait comme arrangement et mise en ordre dans la profession rongée par un désordre total. Puis l'avènement de Bouteflika et le fameux code pénal bis de mai 2001 qui prévoyait des peines allant jusqu'à 250 millions d'amende pour le journal et les peines de prison pour les journalistes ; un code dont les journalistes revendiquent, depuis sa promulgation à nos jours, l'abrogation. Puis, vint le projet d'un nouveau statut du journaliste, d'abord en 2003 puis 2005, avant de voir le jour en avril 2008 et intitulé projet portant régime spécifique des relations de travail applicable aux journalistes, adopté en mai 2008 mais qui attend toujours son application.

Enfin, le conférencier évoquera le projet d'une carte professionnelle unique qui doit être délivrée par le ministère de la Communication, la nécessité d'aller vers une convention collective à négocier auprès des éditeurs, etc.

Pour sa part, le Dr Djaballah parlera des problèmes que rencontre la presse actuellement avec l'envahissement de la publicité, ainsi que la naissance de plusieurs titres dont les patrons n'ont rien à voir avec la profession. Il donnera certains chiffres concernant le nombre de quotidiens arabophones et francophones, le tirage total qui avoisine les 2,125 millions d'exemplaires par jour pour un potentiel de 7 millions de lecteurs par jour ; la manne publicitaire qui tourne autour de 1200 milliards de centimes dont 40% reviennent à l'ENTV qui monopolise le secteur de l'audiovisuel, etc.

Enfin, le Dr Mostefaoui parlera des défis économiques de la presse et l'opacité qui y règne en rappelant que presque aucun titre ne publie les chiffres de son tirage ni le nombre réel de ses journalistes ni la transparence concernant l'argent qui provient de la publicité et le comment de sa gestion. Le Dr Mostefaoui parlera d'éditeurs négriers et de l'argent corrupteur de la publicité.

Après ces interventions, un riche débat a été engagé où des questions concernant le statut du journaliste, le secret des sources, la rétention de l'information, la réelle définition de la diffamation, les droits d'auteur du journaliste pour ses écrits parus dans la presse, les recyclages et la formation, la carte professionnelle et l'application du régime spécifique et la convention collective ont été évoqués.

Les conférenciers ont été unanimes à dire qu'il y a l'urgence d'aller vers une convention collective mais aussi qu'il y a présentement une collusion d'intérêts entre le pouvoir et les éditeurs, lesquels chacun trouve son compte dans cette cacophonie générale qui règne dans le monde de la presse en Algérie. Cela même si, comme le dira le Dr Brahim Brahimi, l'Ecole supérieure du journalisme qui vient de naître se propose justement d'améliorer et d'apporter un changement qualitatif à la profession puisque des mastères dans sept filières comme le journalisme scientifique, le journalisme politique, les institutions et les entreprises, le journalisme socioculturel, le journalisme économique, institution et gestion des médias, et enfin, médias et sociétés, seront créées et destinées à tous les diplômés universitaires désireux de se lancer dans la presse, mais aussi et surtout aux licenciés en sciences de la communication.

Y. Y.

SÉTIF

Nouveaux horaires : embarras des parents et des enseignants

L'année scolaire 2009/2010 a été l'une des plus pénibles aussi bien pour les élèves que les parents.

Depuis le 13 septembre 2009, date de début des cours, les élèves de tous les paliers, leurs parents et leurs enseignants subissent des changements d'horaires, conséquence du nouveau week-end, ce qui a chamboulé tous les emplois du temps préalablement établis. C'est ainsi que les cours commencent à 8h et prennent fin à 17h30, engendrant des désagréments pour les inscrits en 1re année primaire ainsi que pour les jeunes filles fréquentant les CEM et les lycées qui devront rentrer chez elles, dans quelques jours, à la tombée de la nuit avec tous les dangers que cela représente.

En effet, comment feront les jeunes filles qui habitent très loin de leurs établissements pour rentrer chez elles sans subir des exactions que chacun redoute, les services de sécurité ne pouvant être partout. La meilleure solution serait de revoir ces horaires avec les principaux concernés (enseignants et parents) afin d'alléger la journée d'au moins une demi-heure et de travailler, si possible, le mardi après-midi ou le samedi matin, dans l'intérêt bien compris d'une éducation plutôt mal en point.

Mostefa Djafar

COMMERCE INFORMEL À ADRAR

Les trottoirs squattés

Aller se pavaner à travers les artères de la ville d'Adrar, mise à part la chaleur omniprésente, n'est pas désagréable mais vous serez vite surpris par des objets hétéroclites déposés par les commerçants à même les trottoirs qui sont devenus, par la force des choses, la devanture de leur commerce, une vitrine qui représente à nos yeux une forme d'agressivité.

Si la chaussée est réservée aux automobilistes, le trottoir, lui, est pour les piétons qui se retrouvent ainsi ballottés dans tous les sens, obligés parfois à contourner ces barrières pour s'exposer carrément sur la chaussée avec les conséquences que l'on connaît. Les restaurants ont accaparé les trottoirs pour faire sortir leurs rôtisseries à braise qui sont à l'origine de saleté, de détritus laissés délibérément à la merci des rongeurs et d'insectes volants et rampants.

Des bacs de pain font aussi partie du décor et les cartons vides et emballages sont systématiquement jetés dans la rue sans aucune retenue.

Quant aux cafés, il vaut mieux ne pas s'aventurer de leur côté lorsqu'on est en famille. La musique à fond vous brise les tympans avec des paroles obscènes. Les tables et les chaises ont monopolisé la surface du piéton qui encaisse le coup sans broncher. On est loin du compte et à ce rythme-là, le piéton encore lui demeure l'unique victime.

On n'est pas au souk où chacun étale sa marchandise, on est en ville et dans la ville, il y a les chaussées et les trottoirs, et les commerçants doivent comprendre que les squatter est un délit et que le commerce est un art.

Il faut réagir et mettre fin à ce dilemme qui défigure complètement nos trottoirs.

Des arcades ont été construites couvertes de roseaux pour nous permettre, nous qui nous déplaçons à pied d'être protégés du soleil et non une aubaine pour ces commerçants agaçants.

A quand le dénouement ? Il faut rendre à César ce qui lui appartient et restituer les trottoirs à leurs propriétaires.

El Hachemi S.

MASCARA

MOUSSA TOUATI À PARTIR DE LA WILAYA :

«Les voix du FNA ne sont pas à vendre»

Poursuivant son cycle de rencontres avec ses élus locaux dans la perspective des sénatoriales, Moussa Touati, président du FNA, s'est rendu à Mascara dans la salle El-Feth où il s'est adressé aux membres de l'APC et et de l'APW de sa formation. D'emblée, il les exhortera à plus de discipline et de concertation. «Vous devrez, dira-t-il, respecter le choix de la majorité et rester attachés aux principes du FNA qui ont fait notre force.»

Il ajoutera que «l'on entend çà et là des choses qui n'honorent pas la pratique politique en faisant allusion à la «*chkara*». Il est question, dira-t-il plus tard, de sommes avoisinant les quatre ou cinq milliards destinés ainsi à corrompre des élus et faire passer tel ou tel candidat. Haussant le ton, celui-ci poursuivra : «Ce n'est pas leur argent. De toute façon les voix du FNA ne sont pas à vendre.»

«Les sièges que nous avons remportés lors des dernières élections nous les devons, ajoutera l'orateur, à notre militantisme et notre proximité avec le peuple», enchaînera-t-il.

Et d'ajouter : «1 siège au FNA équivaut à 3 ou 4 sièges d'un autre parti. S'il n'y avait pas eu fraude et bourrage des urnes, nous serions la première formation politique du pays et nous le serions en 2012», clamera-t-il.

Pour terminer, il demandera aux élus de revenir vers le peuple afin de corriger d'éventuelles erreurs.

Ambiance particulière lors de la waâda à Mamounia

Elle avait été annoncée depuis longtemps et ce fut une réussite totale, selon les organisateurs. La waâda du saint Sidi-Daho a été célébrée durant le week-end à Mamounia, près de Mascara. Vendredi dernier, dans les rues de la localité, il y avait une ambiance particulière et la circulation y était même difficile, puisque l'on y venait en voiture, ou en bus de tous les coins de la wilaya, voire des wilayas limitrophes. L'évènement était comme toujours empreint de convivialité et les citoyens toutes classes confondues y participent pour joindre la baraka du saint patron de la région de Sidi-Daho.

La fête était totale et les cavaliers étaient bien sûr de la partie agrémentant la chose avec le baroud. Cette année-ci, tous les saints de la région ont eu droit à leur waâda qui aura été significative d'autant plus que l'année a été bonne pour les agriculteurs. C'est ça le sens de la waâda.

Bilan des activités de la Gendarmerie nationale

Les éléments de la Gendarmerie nationale ont effectué ce jeudi de 15 h à minuit une vaste opération de contrôle à travers tout le territoire de la wilaya, puisque toutes les brigades y ont participé.

Pour ceci, ont été mobilisés 250 gendarmes, 3 maîtres- chiens et 70 véhicules. Cette sortie s'est traduite par le contrôle de 420 personnes dont 10 seront arrêtées, parce que faisant l'objet de recherche ou se trouvant en situation irrégulière vis-à-vis du service national. Cinq individus le seront eux pour ivresse publique et 3 autres pour consommation de drogue.

Côté saisie de boissons alcoolisées, les quantités sont de 1 250 bouteilles de bière et 240 bouteilles de vin trouvées chez 15 personnes. 420 véhicules seront contrôlés et il sera procédé au retrait de 25 permis de conduire alors que seront relevées 230 infractions.

M. Meddeber